



HAL
open science

L'onirocrite musulman : adapter une clé des songes orientale à la France du Grand Siècle

Juliette Lancel

► **To cite this version:**

Juliette Lancel. L'onirocrite musulman : adapter une clé des songes orientale à la France du Grand Siècle. Clés des songes et sciences des rêves. De l'Antiquité à Freud., 2016. hal-01740737

HAL Id: hal-01740737

<https://hal.science/hal-01740737>

Submitted on 22 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'onirocrite musulman :

adapter une clé des songes orientale à la France du Grand Siècle

Juliette Lancel

L'on raconte qu'il vint un jour un homme voir Abubecre le véritable¹, à qui Dieu fasse paix, et qu'il lui parla ainsi. J'ai songé que je voyais une nuée, d'où il tombait une pluie de beurre & de miel, & que chacun en prenait sa part, les uns plus, les autres moins. Abubecre, à qui Dieu fasse paix, lui répondit ainsi. La nuée, c'est la religion musulmane ; le beurre et le miel, c'est l'Alcoran².

En 1664, l'oniromancie musulmane fait irruption dans le paysage intellectuel français par la traduction du docteur Pierre Vattier d'un ouvrage venu de la Syrie médiévale qu'il nomme *L'onirocrite musulman, ou la Doctrine et interprétation des songes selon les Arabes, par Gabdorrhachaman fils de Nasar*. Sa préface débute par une sentence des plus générales : « La curiosité de savoir l'avenir est si naturelle à l'homme, que de tout temps toutes les Nations en ont embrassé divers moyens. » Or cette affirmation n'est pas anodine : présenter la lecture de l'avenir comme universelle et surtout naturelle permet de l'affranchir des soupçons du temps. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que le xvii^e siècle voit s'opérer un glissement dans la conception du rêve prémonitoire, d'une approche savante fondée sur l'interprétation du signe vers une pratique divertissante à ne pas prendre au sérieux, du moins en apparence³. Sous cette évolution se terre une diversité d'usages et de régimes de croyances qui proscrivent l'évidence trompeuse d'un rejet unanime et linéaire des « superstitions » ou d'une opposition simpliste du rationnel et du crédule. Il n'empêche, il peut être délicat en 1664 pour un érudit d'afficher sans réserve une foi en l'oniromancie.

Dans ce contexte, la publication par un médecin d'une clé des songes arabe ne va pas de soi. Comment Pierre Vattier, dans sa préface, assume-t-il ce choix de traduction en se positionnant par rapport au rêve divinatoire ? Porteuse des enjeux de cette publication, la préface permet surtout de tenter de cerner le mécanisme d'adaptation et de sédimentation culturelle à l'œuvre ici, autant que le

1. Il s'agit d'une transcription francisée d'Abû Bakr, ou plus exactement d'Abû Bakr As Siddiq (v. 573-634), un des compagnons de Muhammad et le premier calife de l'islam.

2. Pierre Vattier, *L'onirocrite musulman, ou la Doctrine et interprétation des songes selon les Arabes, par Gabdorrhachaman fils de Nasar*, Paris, T. Jolly, 1664, p. 42. Dans un souci de lisibilité, l'orthographe a été systématiquement modernisée. Il en va de même du titre, qui est à l'origine *L'onirocrite mussulman*.

3. La nécessité d'une prise en compte des ambiguïtés de ce glissement est introduite dans l'introduction par Jean-Luc Gautier du numéro « Rêver en France au xvii^e siècle » de la *Revue des sciences humaines* 211, 1988, p. 7-24. L'évolution moderne du rapport au songe est également analysée par Claire Gantet dans le présent ouvrage, à l'article « Clés des songes et sciences des rêves dans l'Allemagne des xvii^e et xviii^e siècles ».

positionnement de Pierre Vattier lui-même. Ces allers-retours d'une culture à l'autre, teintés du regard de l'auteur et de l'incorporation, tant par Vattier que par les auteurs arabes, de références gréco-latines, font de cette clé des songes un prisme particulièrement riche des questions que soulève le rapport au rêve de la seconde moitié du XVII^e siècle français.

Une clé des songes de plus ?

L'onirocrite musulman se présente sous sa forme matérielle comme un petit livre à l'épaisse couverture de cuir brun et au dos orné de dorures. Un *in-duodecimo* assez luxueux de deux cent quarante pages, mais conçu pour tenir dans une poche, vendu par Thomas Jolly « au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Palme, & aux armes d'Hollande ».

C'est loin d'être la seule clé des songes publiée à cette époque. La même année est rééditée à Rouen une traduction d'Artémidore, – *Les jugements astronomiques des songes* – tandis qu'en 1655 Nicolas Oudot réédite à Troyes, dans ce que l'on appellera plus tard la bibliothèque bleue, une clé des songes à succès : *Le palais des curieux*. La clé des songes mondaine *Le palais du prince du sommeil*, quant à elle, est publiée en 1667.

Pourtant, cette clé des songes se distingue radicalement des autres. Les références orientales ne sont pas une nouveauté totale : on trouve ainsi, traduit en français depuis 1581, un ouvrage qui s'intitule *Des significations et événements des songes, selon la doctrine des Indiens, Perses et Égyptiens* et attribué à Apomazar. Cet astrologue perse né à la fin du VIII^e siècle se nomme Abū Ma'sar (Abū Ma'sar Ja'Far Mohammad Balki) et est l'auteur d'une clé des songes qui a été perdue, mais dont l'héritage s'est perpétué à Byzance sous le nom d'Apomasar et dans l'Occident médiéval sous celui, entre autres, d'Alboumasar⁴. Son nom a servi de prétexte à diverses compilations et est cité de temps à autre par les oniromanciens français, en complément d'Artémidore⁵. Des références extra-européennes existent donc, mais il est en revanche bien plus exceptionnel de voir traduire un ouvrage arabe intégralement consacré à l'oniromancie musulmane. L'islam, en particulier au Moyen Âge, accorde une importance fondamentale au rêve, qui a donné naissance à une onirocritique particulièrement riche. On considérait tantôt que l'âme était accueillie par Allah lors du sommeil, tantôt qu'elle restait sur terre mais qu'un ange pouvait venir visiter le songeur. Le message divin pouvait ainsi venir à tout croyant, à tel point que Muhammad, chaque matin, demandait à ses plus

4. Pour plus d'information, voir la notice biographique écrite par D. Pingree dans l'*Encyclopaedia Iranica*, vol. I, fasc. 4, p. 337-40, consultable en ligne à l'adresse <http://www.iranicaonline.org/articles/abu-masar-jafar-b>

5. Ainsi, dans *Le palais des curieux* : « Si l'on songe voir un éléphant ; cela signifie crainte & péril selon Artémidore, & selon Apomazar, il dénote l'homme riche ; car il dit que si quelqu'un songe être porté par un éléphant, il jouira des biens de quelque prince ou grand seigneur », Marc de Vulson de la Colombière, *Le palais des curieux, où l'algèbre et le sort donnent la décision des questions les plus douteuses et où les songes et les visions nocturnes sont expliqués selon la doctrine des anciens*, Troyes, 1655 [1646], p. 68.

proches compagnons de lui raconter leurs rêves⁶. D'ailleurs, le chapitre premier de l'*Onirocrite musulman* commence par rappeler l'étroitesse du lien entre religion et oniromancie : « Les songes faisant une des quarante-six parties de la Prophétie, il faut que leur interprète sache le livre de Dieu tout-puissant ; qu'il se souvienne des paroles de son apôtre, dont la mémoire soit en perpétuelle bénédiction⁷ [...]. » Le corbeau est ainsi associé à l'homme impie, parce que Muhammad l'a un jour appelé impie⁸.

Pierre Vattier, médecin et orientaliste.

Quelles circonstances peuvent amener Pierre Vattier, médecin et lettré, à traduire une clé des songes arabe ? Né en Normandie en 1623, il passe sa vie à Paris, où il meurt en 1667. Il évolue parmi un cercle de savants réunis rue du Temple autour de la figure d'Henri Louis Habert de Montmor, formant l'« académie Montmor » – laquelle contribue en 1666 à la création de l'Académie des sciences – où il fait notamment un discours sur les rôles respectifs du cœur et du foie⁹. Médecin personnel de Gaston d'Orléans, il obtient la seconde chaire d'arabe au Collège royal en 1658.

Si l'on ignore les conditions dans lesquelles Vattier a appris l'arabe, on connaît ses motivations. Comme plusieurs de ses prédécesseurs à la chaire d'arabe¹⁰, c'est sa pratique de la médecine qui le pousse à vouloir lire des ouvrages arabes faisant alors autorité, en particulier Avicenne. Contrairement à eux, il ne part pas au Maroc, et dans la mesure où il n'est pas fait mention d'un quelconque voyage le concernant, il n'est pas impossible qu'il soit resté sa vie durant un orientaliste en chambre. Ses traductions les plus reconnues sont des ouvrages d'histoire, de médecine, de logique. Malgré les réserves des traducteurs ultérieurs, son *Portrait du grand Tamerlan* paru en 1658 est toujours lu au XIX^e siècle par Gérard de Nerval. Selon Sylvette Larzul, « Vattier affirme suivre “une voye metoyene” entre traduction littérale et adaptation systématique, et s'il lui est reproché des traductions fautives, une déformation des noms propres et un manque d'esprit de synthèse, son œuvre n'en témoigne pas moins d'une grande érudition¹¹ ».

C'est d'ailleurs grâce aux cours de Pierre Vattier qu'Antoine Galland apprend l'arabe, avant

6. À ce sujet, lire Pierre Lory, *Le rêve et ses interprétations en Islam*, Paris, Albin Michel, 2003.

7. Pierre Vattier, *L'onirocrite musulman*, p. 3.

8. *Ibid.*, p. 4. Dans *Le palais des curieux*, le corbeau est également un signe néfaste, mais annonce un adultère, des plaintes ou un péril.

9. Pierre Vattier, *Le Cœur déthroné, discours de l'usage du foye, où il est monstré que le cœur ne fait pas le sang et qu'il n'est pas mesme une des principales parties de l'animal, prononcé dans une assemblée de physiciens chez Monsieur de Montmor*, Paris, F. Clousier, 1660, 56 p. Un article médical de Louis Chauvois est consacré à ce discours : « Le docteur Pierre Vattier », *La Presse médicale*, 31 décembre 1955, vol. LXIII, p. 1887-1888.

10. Arnoul de l'Isle et Étienne Hubert. À ce sujet, lire Paul Casanova, *L'enseignement de l'arabe au Collège de France, leçons du 22 avril et du 6 décembre 1909*, Paris, librairie Paul Geuthner, 1910, 67 p.

11. François Pouillon (dir.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, Karthala, 2012 [2008], p. 1009-1010.

d'initier au début du XVIII^e siècle la popularisation de l'orientalisme à travers l'art et la littérature par sa traduction des *Mille et une nuits*. Durant la Renaissance et le XVII^e siècle, l'orientalisme se caractérise alors essentiellement en tant que pratique savante, depuis les travaux fondateurs de Guillaume Postel (1510-1581). Premier professeur d'arabe en France alors que la chaire officielle n'existe pas encore, il publie en 1538, après plusieurs voyages en Orient, la seconde grammaire d'arabe d'Europe. L'orientalisme du XVII^e siècle – qui se constitue en discipline scientifique en partie sous l'effet d'un encadrement étatique – est avant tout, selon Henry Laurens, « un humanisme érudit¹² ».

Outre la découverte d'une langue, l'orientalisme invite à découvrir, et c'est l'un des enjeux de l'*Onirocrite musulman*, une culture et un mode de vie différents mêlant, au-delà de l'intérêt intellectuel, curiosité de l'exotisme et fascination du lointain. Loin de l'utilisation faussement naïve qu'en feront par exemple les philosophes des Lumières comme espace de comparaison critique, cet orientalisme se veut réellement curieux. Cependant, comme le souligne Jocelyne Dakhliya, à cet intérêt intellectuel et savant se joint une réticence à accueillir les membres des sociétés islamiques. « Cette fameuse “curiosité” de l'Europe pour l'Orient », précise-t-elle, « s'inscrit donc bel et bien dans une forme de mise à distance, non seulement intellectuelle et mentale, comme l'a formulée la critique de l'orientalisme, mais bien sociale »¹³.

Quant à l'auteur de l'ouvrage original, Vattier n'en dit que fort peu de mots, dont aucun n'est exact. Il suppose que le nommé « Gabdorrhachaman fil de Nasar » était le fil d'un gouverneur de Farâsân sous le 21 calife Marwân, en l'an 127 et 131 de l'Hégire, se trompant ainsi de plus de quatre siècles. En réalité, il s'agit d'Abd al-Rahmân ibn Nasr al-Sayzari, un auteur ayant vécu à Alep à la fin du XII^e siècle en exerçant probablement la médecine, et qui a dédié à Saladin un miroir aux princes¹⁴. Très peu d'éléments biographiques le concernant peuvent être attestés avec certitude. Quant à la clé des songes dont il est l'auteur, Pierre Vattier la présente comme un ouvrage central, qui n'est « pas moins utile pour l'érudition arabe, que l'est Artémidore pour la grecque & pour la romaine ». Il s'agit plutôt, selon toute vraisemblance, d'un ouvrage mineur, sans comparaison possible avec l'impact des œuvres d'Artémidore. Il reprend en revanche, à la manière d'une compilation, des apports des grands auteurs les plus fréquemment cités en matière d'onirocritique arabe médiévale, à savoir Dînarawî, mort au début du XI^e siècle, et surtout Ibn Sîrîn, onirocrite incontournable aujourd'hui encore, mais dont les œuvres auraient en fait été écrites par Dârî, un

12. Henry Laurens, « L'orientalisme français : un parcours historiographique », *Penser l'Orient : Traditions et actualité des orientalismes français et allemand*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2004.

13. « Extensions méditerranéennes. Europe et Islam au contact durant les siècles modernes (XVI^e-XVIII^e siècles) », dans *Faire des sciences sociales – Généraliser*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2012, p. 284.

14. Sur Al-Sayzari, voir la notice biographique écrite par H. H. Biesterfeldt dans l'*Encyclopaedia Iranica*, vol. I, fasc. 2, p. 143, consultable en ligne à l'adresse <http://www.iranicaonline.org/articles/abd-al-rahman-sayzari> Voir aussi p. 354-355.

auteur postérieur¹⁵. Le titre original de l'ouvrage d'Al-Sayzari¹⁶, adapté pour le public français en *Onirocrite musulman*, peut d'ailleurs être traduit par « Abrégé du discours sur l'interprétation des rêves ».

Malgré ces approximations dues à l'aspect pionnier de sa démarche, Vattier fait preuve d'une réelle curiosité envers la culture et le mode de vie orientaux. L'un des arguments visant à prouver le sérieux de son ouvrage est d'ailleurs sa dimension pédagogique, utile à qui désire se familiariser avec le monde arabe. Car la légitimité d'une telle traduction ne va pas de soi. Quand bien même l'onirocritique jouissait d'une haute considération de la part des savants arabes du Moyen Âge, il n'en est plus tout à fait de même pour les savants français de la seconde moitié du XVII^e siècle. Aussi, dans son épître dédicatoire à Louis XIV, Vattier se justifie-t-il de cette traduction inattendue par le sérieux de ses travaux antérieurs : « Je ne pense pas, Sire, que les plus sévères censeurs puissent dire, qu'après avoir traduit l'histoire des Califes & celle du grand Tamerlan, j'ai bien abusé de mon loisir de m'amuser à traduire un livre des songes¹⁷ [...] »

En dépit de son thème inattendu, le texte présente donc selon Vattier un intérêt pédagogique certain et se caractérise autant par la « netteté & la facilité de son style & de la pureté de sa diction, que de la multitude & variété des choses dont il parle ici, toutes prises de la vie commune & des actions ordinaires des hommes du pays ». Cet ouvrage érudit à visée quasiment ethnographique se distingue en cela d'autres clés des songes publiées sur la période, destinées à un public bien plus large sous le prétexte du divertissement¹⁸.

Défendre le songe prémonitoire : paradoxe et finesses rhétoriques.

Mais les différents prétextes dont usent les auteurs dans leurs préfaces ne parviennent guère à masquer l'enjeu et l'ambiguïté de ces ouvrages. Il s'agit bel et bien de dictionnaires d'interprétation des rêves, destinés malgré tout à être utilisés en dépit des réticences de l'Église et de l'émergence de doutes affichés de plus en plus clairement. Comment Pierre Vattier, tout en veillant à sa réputation de sérieux, parvient-il à affronter ce paradoxe vis-à-vis de la croyance effective dans les songes prémonitoires ?

Tout d'abord, s'appuyant sur son érudition, Vattier use à loisir de l'argument d'autorité. Non seulement il rappelle que les songes ont été étudiés dans toutes les civilisations, mais il invoque les philosophes grecs et latins pour affirmer que selon les stoïciens, « la divinité & la divination étaient des choses dont les existences ne se pouvaient établir l'une sans l'autre ; que si l'on admettait la

15. Pierre Lory, *Le rêve et ses interprétations en Islam*, p. 120 s.

16. *Ḳolāṣat al-kalām fī ta'wīl al-aḥlām* selon la graphie de l'*Encyclopaedia Iranica*.

17. Pierre Vattier, *L'onirocrite musulman*, épître.

18. On peut citer en exemple *Le palais des curieux* de Marc de Vulson de la Colombière et *Le palais du prince du sommeil* de Célestin de Mirbel.

divination, il fallait admettre la divinité, & que réciproquement si l'on admettait la divinité, il fallait admettre la divination¹⁹ ». Il distingue cependant certaines méthodes divinatoires à écarter, parmi lesquelles les auspices, les augures et l'astrologie, de méthodes approuvées selon lui par la plupart des Anciens, à savoir les enthousiasmes et les songes, sans détailler plus précisément.

Il s'agit d'une distinction cruciale, car un des obstacles principaux auxquels se confrontent les auteurs de clés des songes est l'autorité biblique. Outre le chapitre 34 du Siracide qui dénonce la vanité des songes, le chapitre 18 du Deutéronome condamne sévèrement ceux qui se risqueraient à exercer le métier de devin. Tout l'enjeu de l'argumentation est alors de démontrer que l'oniromancie n'est pas une divination semblable à d'autres. Comme de nombreux auteurs, Pierre Vattier contourne l'interdiction en rappelant que les songes prémonitoires abondent dans le récit biblique :

Car s'il avait été défendu généralement en ce passage de prédire l'avenir par quelque moyen que ce fût, il faudrait condamner tous les Prophètes qui sont venus depuis Moïse, comme transgresseurs de la loi de Dieu ; & si cette défense se devait réduire étroitement aux augures & aux songes, sans qu'il eût été permis depuis d'ajouter aucunement foi ni à l'un ni à l'autre, il faudrait condamner le Prophète Daniel d'avoir fomenté la superstition du Roi Nabuchodonosor en lui interprétant son songe ; & les Mages, qui vinrent adorer Notre-Seigneur, d'avoir ajouté foi à l'avertissement qui leur fut donné en songe, de ne pas revoir Hérode en s'en retournant, comme il les en avait priés ; & beaucoup encore davantage Saint-Joseph & la Sainte-Vierge, d'avoir exposé la personne sacrée de N. Seigneur Jésus-Christ aux périls & aux incommodités d'un long voyage, fut un songe qui les avertissait de le porter en Égypte. Que si l'on dit que ces songes ici, & particulièrement le dernier, étaient divins, & par conséquent d'une espèce plus noble que les ordinaires ; je l'avouerai très volontiers, comme une chose qui ne reçoit pas de difficulté ; mais il me semble aussi que l'on doit avouer que la noblesse de cette espèce relève de beaucoup tout le genre des songes, dans lequel elle est comprise ; puisque Dieu entre tant d'autres moyens, dont il pouvait user pour faire connaître la volonté à des personnes qui lui étaient si chères, l'a choisi & préféré en une occasion si importante²⁰.

Par ailleurs, la finesse de Vattier le pousse à affirmer à plusieurs reprises, sans doute par prudence mais aussi stratégiquement, que lui n'a que peu de foi envers les songes prémonitoires. En se positionnant du côté des sceptiques, non seulement il préserve sa réputation de sérieux, mais il donne aussi d'autant plus de poids à ses arguments en faveur du songe : si même un incrédule se laisse convaincre par un argument, c'est qu'il est digne d'attention, et le lecteur sceptique aura plus de facilité à se laisser convaincre à son tour. Mépriser ceux qui croient aux songes, à en croire Vattier, serait ainsi faire preuve d'une terrible arrogance en se plaçant au-dessus des plus sages

19. Pierre Vattier, *L'oniromancie musulman*, préface non paginée.

20. *Ibid.*

philosophes de l'Antiquité.

Mieux encore, il parvient à inverser, de manière aussi retorse que subtile, les soupçons de manque de piété qui pèsent sur les onirocrits, en laissant planer un doute sur la possibilité, en étant bon chrétien, de remettre en question l'existence de songes prémonitoires contemporains :

Quelqu'un dira peut-être qu'en effet nous devons révéler & croire les songes divins, dont il est fait mention dans les saintes Écritures, puisque la foi nous y oblige ; mais qu'il s'en faut arrêter là, & croire par conséquent qu'il a été autrefois des songes significatifs & vrais ; mais non pas qu'il en soit encore. L'on peut, à mon avis, être bon chrétien avec cette pensée ; car je ne crois pas qu'il y ait de passage dans les saintes Écritures, où Dieu promette de favoriser à l'avenir ses serviteurs de songes pareils à ceux qu'il a envoyés aux Mages & à St Joseph ; mais pourtant il semble qu'elle n'est pas exempte de quelque témérité. Car pourquoi Dieu ne fera-t-il pas maintenant aux siens des faveurs pareilles à celles qu'il leur a faites autrefois ? Est-il moins puissant ou moins bon qu'il n'a été ? Certes l'on pourrait par même moyen nier la vérité de tous les miracles qui ne sont pas rapportés dans la sainte Écriture²¹.

En outre, son autorité de docteur lui permet d'établir une comparaison avec la médecine : de la même manière que certains symptômes ne signifient rien mais qu'il serait hasardeux pour autant d'en négliger d'autres lorsque l'on veut traiter une maladie, les songes vides de sens ne doivent pas amener à rejeter d'emblée toute possibilité de songes prémonitoires. Vattier rappelle aussi que les songes dits naturels²² sont depuis Hippocrate – dont il précise au passage que ce dernier a loué l'onirocritique – un moyen particulièrement utile de connaître l'état de santé d'un patient. L'autorité de Galien, dont Vattier a contribué à traduire du grec les œuvres médicales aux côtés de René Chartier, est d'ailleurs également convoquée au sujet de la capacité de l'esprit à produire et à créer en dormant, puisque lui seraient venus, durant son sommeil, divers remèdes qui lui auraient permis par la suite de traiter ses patients avec succès.

Cette double posture de Vattier, affirmant ne pas croire aux songes pour mieux les défendre, mérite d'être interrogée. *Le palais du prince du sommeil*, publié en 1667 – soit trois ans après *l'Onirocritique musulman* – par l'avocat à la cour Célestin de Mirbel dont la carrière se situe à des lieux de l'onirocritique, utilise la même défense de sa réputation de sérieux, imputant la rédaction de l'ouvrage à ses heures récréatives. Comme Vattier, Mirbel affirme dans la préface ne pas réellement croire aux songes, ce qui disparaît dans le corps de l'ouvrage, et justifie sa publication

21. *Ibid.*

22. En opposition aux songes divins, c'est-à-dire prémonitoires. L'usage prôné par Hippocrate du rêve du patient joue un grand rôle dans la médecine sémiotique. Le songe n'est alors pas un signe divin, mais un symptôme à interpréter par le médecin. Certaines clés des songes modernes, comme *Le palais des curieux*, proposent dans leurs grilles d'interprétation une partie médicale, liant les rêves d'eau, d'air, de terre et de feu à des troubles humoraux, dans la lignée de la théorie des humeurs théorisée par Hippocrate puis Galien.

non pour l'offrir à la curiosité intellectuelle des lecteurs cette fois, mais pour leur divertissement, voire même comme un moyen pour les lecteurs masculins de séduire les femmes. Dans ces deux préfaces, l'enjeu est le même : la justification, ainsi qu'une prise de distance vis-à-vis de la croyance aux songes. Cette croyance est toujours le fait d'autres indistincts, rarement une prise de position, un engagement direct de l'auteur, y compris lorsque le songe prémonitoire est défendu. Ce détachement affiché n'est pas sans rappeler le constat de l'anthropologue et psychanalyste Octave Mannoni dans son article « Je sais bien, mais quand même... » :

Personne n'y croit – et tout le monde. Comme si nous vivions dans un milieu où flottent ainsi des croyances qu'en apparence personne n'assume. *On y croit*²³.

Cette plasticité d'une croyance à la fois rejetée et défendue²⁴ s'applique aussi pour le lectorat²⁵. Les lecteurs étant libres d'user du prétexte avancé dans la préface – peut-être même de bonne foi, plusieurs motivations avouables ou inavouables pouvant fort bien s'entremêler – il semble hasardeux de s'avancer sur leur adhésion effective aux interprétations des rêves avancées dans l'ouvrage, et plus encore sur leur utilisation.

D'Artémidore à Pierre Vattier : adaptation, censure et sédimentation.

En outre, pour un auteur français du XVII^e traduisant une clé des songes arabes se pose inévitablement la question religieuse. Les premiers mots du préambule d'Al-Sayzari – qui suit la préface de Vattier – sont tout de même : « Au Nom de Dieu, clément & miséricordieux. Loué soit le grand Dieu qui nous mène par le vrai chemin, nous ayant mis par une particulière faveur sous la conduite de Mahomet Prince des envoyés²⁶. » Plus loin, Muhammad est d'ailleurs parfois défini dans la traduction comme un « apôtre » et non comme un prophète. Comment faire parvenir au lectorat français un ouvrage dont la référence principale et omniprésente est le Coran ?

Vattier soutient la thèse que les songes naturels – ne contenant pas de messages divins – sont également sujets à interprétation, et que de ce fait ils peuvent être communs à tous les peuples,

23. Octave Mannoni, « Je sais bien, mais quand même... », *Clés pour l'imaginaire ou l'Autre Scène*, Paris, Seuil, 1985 [1969], p. 19.

24. Outre les travaux de Michel de Certeau sur les mutations de la croyance au cours du XVII^e siècle, le concept de « pluralité des modalités de croyances » analysé par Paul Veyne dans *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?* permet de s'affranchir de cet apparent paradoxe.

25. Peu d'informations existent à notre connaissance sur la réception de cette clé des songes au XVII^e siècle. En revanche, elle est présente dans le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de la Vallière* (1788, t. II), dans le *Manuel du libraire et de l'amateur de livre* (1814, t. II) et dans le *Dictionnaire bibliographique historique et critique des livres rares, précieux, singuliers, curieux estimés et recherchés* (1802, t. III).

26. Pierre Vattier, *L'onirocrite musulman*, préambule.

quelle que soit leur religion. En revanche, concernant les songes divins, sa position se fait plus prudente :

Mais pour ce qui est de tels songes divins & allégoriques, l'interprétation en doit ce semble être réservée à ceux qui font profession de la vraie religion, si bien que l'on ne peut tirer pour cela aucune instruction de notre auteur, qui était mahométan ; si ce n'est peut-être en tant que la superstition mahométane parmi les faussetés, admet plusieurs vérités, qui lui sont communes avec la religion chrétienne, & avec l'ancienne des israélites, ce qui pourrait bien faire trouver des préceptes dans notre auteur qui ne seraient pas à mépriser, même pour ce qui concerne les songes divins²⁷.

Il appartient donc à la sagacité du lecteur de faire le tri entre les « faussetés » de la foi musulmane et ce qui peut être utilisé par un bon chrétien. Une fois de plus, Vattier adopte une position à la fois prudente et habile en se dédouanant par avance d'éventuels reproches qui pourraient lui être faits, et se protège en responsabilisant le lecteur. Par ailleurs, le poids des termes « faussetés » et « superstition mahométane » peut s'expliquer par l'influence des dévots. Comme le démontre Faruk Bilici, le parti dévot présente l'islam comme une hérésie et Muhammad comme un « antéchrist » ayant établi une fausse religion. La première traduction du Coran en langue vernaculaire européenne est réalisée en français en 1647 par André du Ryer, mais il faut attendre le XVIII^e siècle pour que sa lecture amène à une évolution du regard sur l'islam. En 1681, dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, Bossuet écrit : « Le faux prophète a bien pu se dire envoyé de Dieu, et après avoir trompé des peuples souverainement ignorants, il a pu profiter des divisions de son voisinage pour y étendre par les armes une religion toute sensuelle²⁸ [...] »

Cette représentation de l'islam comme religion « sensuelle » présente une autre difficulté pour le traducteur dans son traitement des chapitres portant sur les songes sexuels. Refusant de prendre le risque d'encourir les foudres de la censure sans trop épurer pour autant le texte – par respect de l'esprit de la version originale, ou pour susciter l'intérêt de ses lecteurs ? – Vattier adopte une solution intermédiaire. Il conserve le chapitre 10, intitulé de manière évocatrice « Des songes de noces, de coït, de parties naturelles de femmes, d'accouchement & d'allaitement », mais réalise des coupes dans le contenu. « La pudeur », écrit-il, « a retenu le traducteur de rendre une ou deux pages du texte, que les chastes oreilles auraient plus de peine à souffrir »²⁹.

Or, il se trouve que les auteurs arabes, alors qu'ils traduisaient Artémidore, se trouvèrent confrontés aux mêmes problèmes. Il s'agissait comme pour Vattier d'adapter les passages délicats, traitant de sexualité ou de religion, aux sensibilités de leur époque.

27. *Ibid.*, préface.

28. Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, p. 438. Cité par Faruk Bilici dans son article « L'Islam en France sous l'Ancien Régime et la Révolution : attraction et répulsion », *Rives nord-méditerranéennes* 14, 2003, p. 17-37.

29. Pierre Vattier, *L'onirocrite musulman*, p. 116.

Comme le retrace Pierre Lory dans son ouvrage *Le rêve et ses interprétations en Islam*³⁰, les *Oneirokritika* d'Artémidore ont été traduits en arabe au IX^e siècle par Hunayn ibn Ishâq, un grand philosophe chrétien polyglotte, et ne cessèrent d'être repris ou cités par les auteurs postérieurs. Sous la plume d'Hunayn, « les dieux » deviennent *Allah*, ou bien lorsqu'il s'agit d'un dieu en particulier, ce dernier est appelé *malak*, c'est-à-dire « ange ». Quant aux relations sexuelles, distinguées par Artémidore dans le chapitre 69 de son livre I entre le « licite » et l'« illicite », Hunayn ajoute aux relations illicites – outre la pédophilie et l'inceste – l'homosexualité, qui n'était pas présente chez Artémidore. Ainsi se met en place dans l'*Onirocrite musulman* un double mécanisme d'adaptation culturelle. D'Artémidore aux auteurs arabes, puis de ces derniers à Pierre Vattier, le savoir onirocrite est modelé aux mœurs et aux références du temps.

Parallèlement à ce transfert viennent s'ajouter les propres connaissances de Vattier en matière d'onirocritique grecque, ainsi que toute la trame de sa culture antique, commune aux lettrés de l'époque moderne. Pour illustrer la typologie des songes réalisée par Artémidore, il utilise, comme tous ses prédécesseurs, des exemples issus de l'histoire gréco-romaine³¹, mais également des anecdotes arabes trouvées chez son auteur, comme celle-ci, concernant l'astrologue médiéval Ali ben Ragel : « par exemple celui de Ragel, qui voyait deux béliers s'entre-heurter sur les parties naturelles de sa femme, dont il est fait mention par notre auteur au dixième chapitre de ce livre ; car il était tout ensemble horamatique & allégorique³² ». Ce rêve surprenant est cité parmi d'autres à titre d'exemple, afin d'illustrer la diversité des différentes classifications des songes. Dans cet écheveau de références se mêlent donc tour à tour la culture de Vattier, celle d'Al-Sayzari, ainsi que leurs perceptions respectives de l'héritage d'Artémidore.

Le discours d'Al-Sayzari et de Vattier, ces deux médecins distants de cinq siècles, permet de constater le fossé qui sépare la haute considération envers l'oniromancie dans la Syrie médiévale du statut ambigu qui est le sien en cette seconde moitié du XVII^e siècle. Derrière le paravent de l'intérêt intellectuel – qui traduit une curiosité bien réelle pour la culture moyen-orientale – se terre une autre curiosité, inavouée puisque inavouable, et qui pourtant transparaît dans toute la préface de Pierre Vattier. L'oniromancie peut subir une perte de légitimité à travers la modification de ses usages, cela n'empêche en rien qu'un médecin, professeur au Collège royal, prenne sa défense de bout en bout, sans jamais pour autant admettre y croire pleinement. Comme pour la science onirocrite, fruit au fil des siècles et des traductions d'une sédimentation qui colore l'apport d'Artémidore sans en ôter la substance, on pourrait se demander si le mécanisme de croyance à l'œuvre ici n'est pas également

30. Pierre Lory, *Le rêve et ses interprétations en Islam*, p. 113 et 114.

31. On peut citer entre autres exemples Cicéron chassé de Rome voyant en songe le signe de son rappel par le Sénat (Pierre Vattier, *L'onirocrite musulman*, préface non paginée).

32. Pierre Vattier, *L'onirocrite musulman*, préface. Un songe allégorique est un songe énigmatique, qui demande à être interprété. Quant aux songes horamatiques, ce sont les rêves décrivant une action au moment où elle se déroule, à la différence des songes prophétiques qui prédisent le futur.

fait de différentes strates de pensées, formulées et informulées, qui s'ajoutent et s'entremêlent les unes aux autres.